



Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette

6211-24-085

PROJET ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES

PAR DIANE ROBERGE



SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX, 19 OCTOBRE 2015

INTRODUCTION

Mon nom est Diane Roberge, j'habite un des plus beaux rangs du monde, c'est ainsi que j'ai été accueillie par mes voisins du rang 4, au printemps 2008. Cela fait maintenant plus de 7 ans et j'y ai mis autant d'années à chercher un horizon, un endroit éloigné de l'atmosphère des villes pour vivre un peu de tranquillité, admirer la beauté du ciel et la nature. Ce sont la qualité de l'air, de l'eau, la santé des arbres, la diversité de la faune et de la flore, la splendeur des paysages qui m'ont convaincue. En juillet 2015, j'ai lu le résumé du Volume 6 de l'étude d'impact présenté par PESCA et commandé par Énergie De France sur le site du BAPE. Le peu d'impact mentionné dans ce rapport sur la faune et la flore, la simulation de photo au belvédère du rang 5 et la carte des zones de visibilité m'ont chavirée. J'ai réalisé à ce moment que ce parc ne serait pas un petit projet de 25 MW mais bien un gigantesque parc industriel de 224.4 MW. WOW! La possibilité de voir et d'entendre plus de 60 éoliennes et de nous faire hypnotiser le soir avec au-delà de 30 éoliennes scintillantes menaceraient notre environnement, notre santé, nos valeurs foncières, notre avenir. C'est à ce moment que les sirènes se sont allumées.

DÉVELOPPEMENT

Santé

Il y avait urgence de s'informer sur cette industrie au Québec. J'ai regardé aussi ailleurs, en Ontario, en Europe, en Australie, au Mexique etc. Je réalise que les techniques d'approches utilisées pour minimiser les impacts sur la santé, sur l'environnement, l'appât de dollars vite faits et la façon de convaincre les gens, en majorité des élus, sont les mêmes partout. Aucune étude sérieuse, d'après eux, ne prouve que l'implantation d'éoliennes cause des problèmes de santé. Je ne crois pas que tous les témoignages de milliers de gens autour du monde sur les problèmes que les éoliennes causent dans leur vie quotidienne ne soient créés que dans leur imagination.

Ce sont des faits réels et personne n'a reçu de compensation pour en témoigner. Ce sont de bons citoyens qui n'en peuvent plus et osent dénoncer pour prévenir d'autres citoyens. Juste lire quelques mémoires adressés au BAPE par nos concitoyens québécois sur les projets réalisés et ceux en cours, comme ceux de Saint-Ferdinand et de Saint-Cyprien de Napierville, pour ne nommer qu'eux, révèle comment notre gouvernement ne tient pas compte de nos préoccupations à vouloir sauvegarder notre santé et notre environnement sains. Il favorise plutôt l'industrie éolienne pour le développement régional, les emplois et les multinationales.

Presque toutes les études auxquelles se réfèrent les ministères concernant les impacts des effets sonores, visuels, des infrasons etc. sur la santé sont de l'extérieur du Québec. Idem pour les valeurs foncières. Pourtant les parcs d'éoliennes existent au Québec depuis 1998. En raison de l'absence de probantes et récentes études, les principes de *Précaution et de Droit à la santé et qualité de vie* du développement durable devraient s'appliquer.

Consultation publique et acceptation sociale

Lorsque j'ai appris, lors des audiences que ce sont les promoteurs qui choisissent les territoires pour implanter leurs éoliennes et qu'ensuite ils consultaient les élus en leur faisant miroboler des sommes énormes dépassant de loin leur budget annuel, j'ai vite compris qu'avec des partenaires publics dans leur plan, ils n'auraient plus à se soucier de l'acceptation sociale. Les promoteurs n'auraient pas de compte à rendre à la population, seulement aux élus partenaires. En détenant 50 % du projet ils bénéficieraient ainsi de la vente d'électricité de 112.2 MW à eux seuls, l'équivalent de 4 parcs éoliens de 28 MW.

La population concernée n'a pas été consultée convenablement. La signature du contrat avec Hydro-Québec date du 13 février 2015. Les études d'impacts de PESCA ont été rendues publiques seulement à partir du 11 juin 2015. La soirée d'information du 9 juillet 2015 ne nous a pas rassurés. Même si on nous répète que tous les intervenants du milieu ont été consultés depuis 2012 et qu'ils sont favorables à ce projet, c'est à bon escient que les résidents qui seraient affectés n'ont pas été invités à participer aux discussions. Il a fallu que l'on fasse nos propres recherches pour apprendre comment un tel projet a pris forme. Il y a eu ici, un autre projet en 2006 qui a été rejeté par des propriétaires tenaces. Et celui de la MRC de Rivière-du-Loup où les résidents de Cacouna et de Saint-Arsène ont défendu leurs droits.

Il serait souhaitable que la consultation du public se fasse avant les signatures des contrats avec Hydro-Québec, car cette étape envoie un faux message à la population, soit que tout est conclu et irrévocable. D'ailleurs le bulletin Éole-lien qui a été distribué dans tous les foyers à Saint-Mathieu en septembre 2015 nous laisse croire encore une fois que le projet est déjà amorcé. La première consigne d'Hydro-Québec est l'accord des clients résidents. Je comprends qu'il faut un plan d'affaires sérieux pour présenter un tel projet, mais les contrats d'Hydro-Québec sont presque tous les mêmes. Les contrats pourraient donc se signer après les rapports d'enquêtes du BAPE et suite aux décisions des Ministres d'autoriser ou non un parc éolien.

Les élus concernés affirment que le projet fut accepté socialement lors des portes ouvertes de St-Mathieu et de St-Médard les 23 et 24 avril 2014, mais le promoteur n'avait seulement pas encore été choisi. Le procès-verbal du 6 août 2014 de Saint-Mathieu-de-Rieux nous confirme que monsieur le Maire avec la majorité des conseillers sont en faveur du projet à condition de ne pas voir les éoliennes du village, du petit lac et du grand lac de Saint-Mathieu. Le 5 août 2015 lors d'une séance du conseil municipal, nous avons demandé des explications au maire à savoir si on pouvait inclure tous les résidents? La réponse fut non. Comment explique-t-il cette flagrante discrimination face à tous les autres habitants ? Nous n'avons toujours pas de réponse de la part des élus.

Les audiences publiques à Saint-Mathieu-de-Rieux en septembre 2015 ont clairement démontré que les promoteurs ont failli à cette étape cruciale pour les chances de réussite d'un tel projet. Aucun effort des promoteurs n'a permis d'appliquer les principes de développements durables soit: *de Participation, d'Engagement et d'Accès au savoir des citoyens* touchés directement et de leur option de participer à ce projet.

Retombées économiques et locales

Selon le document présenté tout récemment sur le site du Bape concernant les emplois à venir, les promoteurs estiment que leurs besoins seraient une moyenne mensuelle de 71 travailleurs dès le printemps 2016 et une moyenne mensuelle de 211 travailleurs pour l'année 2017. Il y aurait plus ou moins une douzaine d'emplois permanents créés pour les 25 années d'exploitation suivantes. Sur 666 habitants recensés en 2014 à Saint-Mathieu, incluant femmes, enfants, retraités, habitants saisonniers, très peu de personnes seront disponibles et ou aptes à la construction de ce parc éolien; peut-être quelques camionneurs et chauffeurs de fardiens. Étant donné que les portes d'entrée et la construction du parc éolien se feraient surtout par la route du 8^e rang à Sainte-Françoise, je ne crois pas que les travailleurs retenus feront le détour par notre village pour se sustenter et s'héberger.

Les retombées locales sur les commerces existants à St-Mathieu-de-Rioux aujourd'hui seraient très minimes sinon inexistantes. Cela dépendra de l'entrepreneur choisi et encore une fois les travailleurs et fournisseurs devront être vigilants et très compétitifs pour être sur leurs listes d'emplois et d'affaires; car on observe souvent que les entrepreneurs ont déjà leurs équipes volantes spécialisées.

À mon avis ce peu d'emplois éventuels ne valent pas la destruction d'un si beau sanctuaire. De plus j'ai appris aux audiences que les parcs éoliens d'EDF sont contrôlés par un système de surveillance SCADA situé à San Diego, Californie. Je crois comprendre que des intérêts majeurs se trouvent bien au-delà de notre communauté et de nos frontières.

Une certaine expertise s'est développée avec le Techno-Centre de Gaspé. Des compagnies étrangères spécialisées dans ce domaine se sont installées dans cette région. C'est surtout par là que les retombées se feront au niveau des emplois de qualité et des achats de matières premières.

Encore là, nous ne savons pas où les commandes ont été réservées; est-ce en Gaspésie, à l'usine de Vestas au Colorado, au Danemark? EDF nous dit que 61% du projet est de contenu québécois. Sur ce pourcentage combien de marchandises importées font partie dudit contenu québécois parce qu'achetées à des sous-traitants ayant adresse en sol québécois? Et d'où viennent les 39 % restant?

Pourquoi une minorité de citoyens devrait vivre et subir toutes les nuisances et désavantages générés par 68 gigantesques éoliennes de 175 mètres de haut? Pourquoi les retombées économiques et régionales se feraient au profit de plus de 154 autres municipalités et de la première nation impliquées? La question n'est pas de savoir qui est *pour* mais bien qui en *veut*.

Redevances et loyers

Les redevances et loyers de 176 424 \$ prévus annuellement à Saint-Mathieu représente 265 \$ par habitant. Sommes-nous prêts à sacrifier notre qualité de vie, notre unité sociale, notre environnement, notre avenir récréotouristique et nos générations futures pour ces quelques dollars?

Les loyers sur les T.N.O. seront-ils payés au gouvernement par le promoteur et comment leurs redevances seront-elles distribuées? On ne le sait pas encore.

Les T.N.O. appartiennent à tous les Québécois. C'est notre droit et notre devoir de les défendre et de les conserver à leur état naturel.

Combien pourrions-nous espérer recevoir sur la distribution des profits générés par la vente d'électricité, après avoir payé les millions empruntés aux institutions financières, les contrats de gestion à EDF, les consultants, tous les frais d'intérêts et autres dépenses encourues, inconnues et à venir? Et quand en verrions-nous la couleur? Pourtant c'est une partie de l'argent public emprunté qui servirait à cet investissement.

Comment démêler les subventions accordées et ou toutes autres contributions versées à la MRC des Basques versus les sommes affectées au paiement de la dette?

On devrait plutôt solliciter des budgets pour développer l'industrie hôtelière et ainsi nous permettre d'accueillir plus de touristes qui ne demandent pas mieux. Des emplois de qualité, durables pour la communauté et une aventure beaucoup moins risquée de fonds publics.

Hydro-Québec et les surplus

Ici, je me permets de suggérer à tous les Québécois de lire l'éclairant rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques au Québec intitulé «Maîtriser notre avenir énergétique» disponible sur le Web. Il explique notre situation énergétique autant passée, présente que future. Il y est fortement recommandé d'arrêter ou de suspendre les contrats d'approvisionnements en éolien. Ce rapport nous indique qu'en 2017, les subventions annuelles aux producteurs d'électricité atteindront 1,2 milliard \$. Imaginez la somme sur 20 ans!

Il y est mentionné aussi que chaque emploi coûte 200 000 \$ par année en subventions non rentables et qu'il est urgent de revoir nos stratégies d'approvisionnements en électricité.

Il est d'ailleurs clair que l'industrie éolienne dicte ses propres lois. Le gouvernement n'a pas établi de protocole strict sur le processus d'aménagement d'un parc éolien et il se fie sur les études d'impacts des promoteurs sans plus de suivi ni de rigueur. En fait il n'y a pas d'urgence à produire de l'électricité au Québec sinon pour les multinationales qui veulent profiter des subventions et de la manne de dollars vite faits, avant que les gouvernements ne prennent leurs responsabilités et ne s'attaquent aux vraies priorités d'aujourd'hui et de demain.

On sait tous que le transport de cette énergie coûte cher aux promoteurs. S'implanter près des lignes électriques existantes et près des résidences leur assure beaucoup plus de profits rapides. Exporter de l'électricité à tout prix, sans réelle rentabilité, ne justifie pas la perturbation de notre environnement et de nos habitats naturels. Hydro-Québec pourrait continuer à développer sa propre expertise et exploiter elle-même le potentiel éolien dans une perspective de développement durable, loin des habitations et selon les besoins prioritaires du Québec. Ainsi les dollars investis resteront au Québec et ne s'envoleront pas à l'extérieur du pays.

CONCLUSION

Enfin, il est difficile de comprendre pourquoi les gouvernements s'acharnent à développer et imposer une industrie qui a été confirmée non-rentable et extrêmement coûteuse pour l'ensemble des québécois. Une industrie qui un taux de production de seulement 34% et qui en plus, perturbe la vie quotidienne des gens.

Pas si verte que cela si l'on calcule les GES produits par tout le transport de la matière première qui vient d'Europe et qui se promène de Montréal en Gaspésie et retourne sur nos routes à destination des projets un peu partout au Québec. Tout le ciment, l'eau, l'acier, les huiles, les métaux lourds, les terres rares etc. que nécessite la construction de ces immenses turbines seront à plusieurs niveaux néfastes. Les risques d'érosion et de contamination des sols sont réels. Les milieux humides si précieux pour l'équilibre de nos forêts seraient en danger. La turbulence des éoliennes seront fatales pour la faune et la flore. Le trafic et l'usure de nos routes sont aussi à considérer. Pensons à nos escortes policières qui ajouteront à la facture, aux risques d'incendies, au démantèlement qui coûtera aussi cher que leur construction. Et où vont aller les déchets résiduels? On parle beaucoup de mortalité d'oiseaux et d'animaux possible mais on doit aussi considérer les accidents et les pertes de vies humaines causés par cette industrie dans le monde. Les conflits engendrés et la détresse croissante de la population doivent cesser.

Quand je pense à tous les sacrifices que les bâtisseurs de Saint-Mathieu-de-Rioux ont faits pour développer cette communauté et cultiver cette terre aride, à tous les efforts des groupes de citoyens pour conserver et préserver la nature, à tous ceux qui ont développé le tourisme, à ceux qui préservent nos paysages et notre patrimoine, et qu'en quelques coups de pelles mécaniques, cet héritage qui a pris 150 ans à se développer pourrait être sacrifier ne fait aucun sens. La valeur non-marchande de notre milieu de vie n'est pas à vendre ou à voler.

Pour terminer, je tiens à remercier, sincèrement, l'organisme du BAPE qui nous a permis de s'informer, de s'exprimer, de vivre une expérience somme toute enrichissante qui nous invite à espérer un avenir meilleur.

Chers dirigeants, voici une réelle opportunité de démontrer aux Québécois que dans un état démocratique, vous êtes à l'écoute des gens. Que le résultat des sommes épargnées de vos décisions pourrait grandement servir à l'éducation de notre jeunesse et au bien-être de nos malades et aînés.

Veillez recevoir, Mesdames et Messieurs les ministres, mes plus cordiales salutations.

Diane Roberge
Saint-Mathieu-de-Rioux

RÉFÉRENCES

Tous les documents sur le site du BAPE

Procès verbaux MRC des Basques:

<http://www.mrcdesbasques.com/mrc/index.php?page=9&spage=41>

Procès verbaux Saint-Mathieu-de-Rioux:

<http://www.st-mathieu-de-rioux.ca/municipalite.html>

Prévisions emplois:

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/DA24.pdf

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/DA23.pdf

Grutiers au Témiscouata:

<http://cimt.teleinterrives.com/nouvelle->

[Regional_Des_grutiers_du_Bas_Saint_Laurent_reprochent_a_Boralex_de_les_mettre_a_l_ecart-19901](http://cimt.teleinterrives.com/nouvelle-Regional_Des_grutiers_du_Bas_Saint_Laurent_reprochent_a_Boralex_de_les_mettre_a_l_ecart-19901)

Maîtriser notre avenir énergétique:

<http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/Rapport-consultation-energie.pdf>

Contrats Hydro: Nicolas-Riou, Ronceveaux et Massif du Sud:

<file:///C:/Users/Proprietaire/Desktop/Contrat%20hydro%2017%20oct.pdf>

<file:///C:/Users/Proprietaire/Desktop/Hydro%20Ronceveaux.pdf>

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3676-08/Requete_3676-08/B-1_HQD-01Doc01-14_EolienMassifSud_3676_29juil08.pdf

Le Soleil, les commandes s'effritent:

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/les-regions/201505/06/01-4867549-industrie-eolienne-en-gaspesie-les-carnets-de-commandes-seffritent.php>

Hydro-Québec

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2015/10/08/006-entrevue-eric-martel-pdg-hydro-quebec-tarifs-surplus.shtml>

Rapport déposé par le Groupe de travail gouvernement-industrie sur l'avenir de la filière éolienne M. Pierre Arcand:

http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport_Groupe_de_travail_eolien_fevrier_2015_FINAL.pdf

Études santé:

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/DB12.pdf

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/DB11.pdf

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/DB13.pdf

http://tln.fr/PDF/isdm6/isdm6a52_goujard.pdf

Lettre ouverte 2 oct. 2015 à la réunion des Ministre de l'Énergie du G20 Istanbul:
<https://conseilmondialpouurlanature.wordpress.com/>

Accidents:
<http://www.caithnesswindfarms.co.uk/accidents.pdf>

Big wind Doc Zone:
<https://www.youtube.com/watch?v=55-jBCjtJ88>

Santé Allemagne:
<http://www.economiamatin.fr/news-eolienne-scandale-sante-allemande-interdiction-eolien>

Vidéo Allemagne révélateur:
<http://fr.friends-against-wind.org/films/krank-durch-infraschall>

Émissions de GES:
<http://www.contrepoints.org/2014/02/16/156807-eoliennes-quel-est-leur-vrai-bilan-carbone>

Rapport Sénatorial Australie:
http://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Committees/Senate/Wind_Turbines/Wind_Turbines/Interim%20Report/c01

Sommaire du rapport Australien en français:
<http://augustinmassin.blogspot.ca/2015/06/eolienne-rapport-senatorial-en-australie.html>

Fraudes Éoliennes :
<http://www.stop-eole-auvergne.com/2015/09/fraudes-eoliennes-le-danemark-elargit-son-enquete-pour-fraude-en-direction-des-dirigeants-de-vestas/>

Éolienne escroquerie France:
<https://www.youtube.com/watch?v=7U3qL7rACJw>

Infrasons santé:
<http://www.epaw.org/documents.php?lang=fr&article=ns41>
<http://www.contrepoints.org/2015/06/25/212000-eoliennes-et-sante-rapport-de-la-commission-senatoriale-australienne>
<https://conseilmondialpouurlanature.wordpress.com/2015/01/28/eolien-raison-donnee-aux-victimes/>
<http://www.economiamatin.fr/news-eolienne-danger-sante-infrasons-impact-familles-exploitation-riou>
<http://www.eoliennesatoutprix.be/default.cfm?source=sante>
<http://lemontchampot.blogspot.ca/2014/12/approche-epidemiologique-des-tres.html>
<http://www.enquete-debat.fr/archives/les-infrasons-des-eoliennes-sont-insupportables-nocifs-71658>
<http://www.epaw.org/documents.php?lang=fr&article=ns40>
<http://www.epaw.org/search.php?lang=fr&cx=002976433333196144071%3Awoovmp2fiua&cof=FORID%3A11&ie=UTF-8&q=infrasons&sa=Rechercher>
<http://www.contrepoints.org/2015/06/23/211851-lomerta-du-lobby-eolien-se-fissure>